

Modernisation des aires de services de VINCI Autoroutes : l'aire de l'Estérel est inaugurée sur l'A8.

Une offre de services renouvelée, un ancrage local renforcé
et une ambition environnementale affirmée.

Ce lundi 4 juillet, l'aire de services de l'Estérel, située sur l'autoroute A8, entre Fréjus et Cannes en direction de l'Italie, a été inaugurée par Pierre Coppey, Président de VINCI Autoroutes, Directeur général adjoint de VINCI ; Michel-Edouard Leclerc, Président du Comité Stratégique des Centres E. Leclerc ; Blaise Rapior, Directeur général du réseau Escota ; Sébastien Martens, Directeur Sodiplec (E.Leclerc Autoroute) ; Frédéric Givry, Gérant Sodiplec (E.Leclerc Autoroute) ; M. Jean-Pierre Klinholff, maire de la commune des Adrets-de-l'Estérel ; Aurore Laroche, Présidente de l'agence de promotion touristique Estérel Côte d'Azur ; et Guillaume Decard, Président de Var Tourisme. Après plusieurs mois de travaux de modernisation, l'aire de l'Estérel propose aujourd'hui à ses clients une offre de services enrichie, répondant mieux à leurs attentes et aux spécificités du territoire traversé. Au-delà de la métamorphose architecturale du site et de l'augmentation de l'offre de services proposée, l'aire se donne aussi pour ambition de devenir une référence en matière de réduction et de valorisation des déchets, grâce notamment à un parcours client incitant à des modes de consommation écoresponsables. Après un premier geste inaugural au cœur de l'espace de services du bâtiment, l'inauguration s'est poursuivie par une présentation des initiatives mises en place dans le cadre de la démarche « Objectif aire zéro déchet ». Un second geste symbolique a permis d'inaugurer une fresque murale représentant l'Estérel. Réalisée par l'illustrateur local Eric Garence, cette œuvre ancre résolument l'aire dans son territoire. Ce renouvellement s'inscrit dans la continuité des travaux de modernisation des aires de VINCI Autoroutes ; entre 2022 et 2023, 11 aires sur les 23 que compte le réseau Escota seront ainsi renouvelées.



UNE OFFRE DE SERVICES AUGMENTÉE AVEC DE NOUVELLES ENSEIGNES POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DES USAGERS

Sur l'autoroute A8 entre Fréjus et Cannes, l'Aire de l'Estérel est nichée au cœur du massif de l'Estérel, un espace naturel protégé aux portes de la Côte d'Azur. Connectée à son environnement, l'aire a bénéficié d'un renouvellement en profondeur, que ce soit en matière d'aménagements extérieurs, de refonte du bâtiment ou de services proposés. Le site rénové offre aujourd'hui aux utilisateurs, réguliers ou occasionnels, une pause tout confort correspondant au mieux à leurs attentes. L'offre de services sur l'aire a ainsi été améliorée sur de nombreux aspects.

Une offre de restauration plus riche et plus variée.

Le site propose désormais des possibilités de restauration plus nombreuses et variées, avec deux nouvelles enseignes. La première enseigne, Marie Blachère, fait ainsi son entrée sur le réseau Escota, avec une large gamme de produits de boulangerie traditionnelle associée à un concept de coffee shop à la française. Des produits régionaux ont été intégrés à la carte faisant la part belle aux recettes de Provence. La seconde enseigne, Steak 'n Shake est un concept de cuisine ouverte et visible des clients, proposant un vaste choix de burgers gourmets, frites maison, milkshakes et glaces artisanales. L'approvisionnement de ces deux enseignes est en partie réalisé en circuit court auprès de producteurs locaux.

Côté salle, le bâtiment offre désormais un plus grand espace de type « food court », permettant de choisir son emplacement selon ses envies grâce à son espace intérieur complètement repensé et sa terrasse extérieure située à l'arrière du bâtiment. L'espace de restauration a ainsi été reconfiguré avec plus de places assises, passant de 64 places intérieures et extérieures à 216 places, soit une multiplication par plus de 3 de la capacité d'accueil. Il est notamment décoré avec un grand visuel du Var et de la Corniche d'or de l'Agence de promotion touristique « Estérel Côte d'Azur ».



Une boutique E.Leclerc adaptée à tous les profils de consommation.

Côté boutique, E.Leclerc Autoroute a également modernisé cet espace, proposant désormais des gammes de produits plus complètes, répondant de manière plus précise aux besoins des différents usagers, mais aussi aux nouvelles tendances de consommation : des marques bio ou végan, du vrac ou encore des corners de produits régionaux. Les marques de l'enseigne (Marque Repère et ses marques filles Bio Village ou Nos régions ont du Talent...) y sont présentes aux mêmes prix qu'en magasins E.Leclerc



Des extérieurs modernisés : terrasse agrandie, cheminements repensés, parkings rapprochés.

Les extérieurs ont également fait l'objet de nombreuses améliorations pour faciliter la circulation des véhicules et des piétons : séparation des flux poids lourds et des véhicules légers à l'entrée de l'aire, création de nouveaux parkings de stationnement plus proches du bâtiment, aménagements spécifiques pour les bus et les camping-cars. Une attention particulière a également été portée aux cheminements piétons, plus larges et sécurisés.

Enfin, des esplanades paysagères ont été créées tout autour du bâtiment, et des parkings accueillent des espèces arbustives locales offrant aux clients un véritable écrin végétal méditerranéen. Une grande aire de jeux pour enfant a été construite à l'arrière du site, ainsi que des espaces pique-nique et détente, permettant de profiter d'une pause en extérieur.



Michel-Edouard Leclerc, Président du Comité Stratégique des Centres E.Leclerc

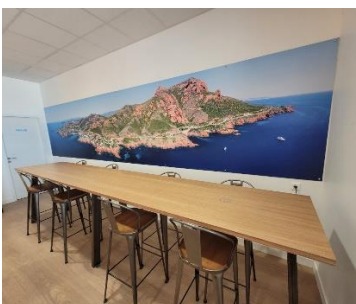
"Cette aire de services de l'Estérel est un réel atout pour les usagers de l'A8. Je tiens à saluer le travail effectué par les équipes du Mouvement E.Leclerc et VINCI Autoroutes pour proposer un lieu en phase avec les attentes des consommateurs, à la fois en matière de consommation et de protection de l'environnement. Aussi, alors que l'inflation continue d'augmenter, les voyageurs pourront retrouver des produits à prix E.Leclerc sur leur trajet : un plus pour leur pouvoir d'achat au moment des vacances."



Pierre Coppey, Président de VINCI Autoroutes

« Grâce aux travaux de modernisation menés sur l'aire de l'Estérel, à son agrandissement et au renforcement de ses services, celle-ci répond désormais de manière optimale aux attentes des usagers de l'autoroute A8, réguliers comme occasionnels, en leur offrant des pauses confortables, conviviales et écoresponsables. La nouvelle aire participe ainsi de l'ambition environnementale de VINCI Autoroutes, puisqu'elle propose différentes solutions pour diminuer les déchets ou mieux les valoriser, en permettant aux clients d'adopter de nouveaux modes de consommation durant leurs voyages, ce qui est une dimension essentielle de notre promesse de marque, celle de « Bien voyager ». L'aire de l'Estérel est ainsi l'une des premières concrétisations de notre démarche « Aire objectif zéro déchet », que nous entendons déployer sur les 187 aires de services du réseau VINCI Autoroutes. Enfin, en mettant en valeur les richesses touristiques du département du Var et du Massif de l'Estérel, l'aire témoigne aussi de son rôle de vitrine des territoires que l'autoroute traverse et dessert. Nous remercions notre partenaire E. Leclerc Autoroute pour la qualité de ce projet. Sur le seul réseau Escota de VINCI Autoroutes, d'ici fin 2023, 11 aires de services sur 23 auront été modernisées. Ces renouvellements, nombreux, vont clairement augmenter la qualité d'accueil sur les axes autoroutiers de la Région Sud. Des aires rénovées avec de nouveaux services incitent davantage les voyageurs à faire des pauses régulières, ce qui est le meilleur moyen de réduire le risque d'hypovigilance durant les trajets. »

UN ANCRAGE LOCAL RENFORCÉ : UN NOUVEAU BELVÈDÈRE SUR L'ESTÉREL ET PLUSIEURS AMÉNAGEMENTS VALORISANT LE TERRITOIRE



La rénovation architecturale de l'aire a été orientée sur la découverte des paysages de l'Estérel, avec la création d'un grand belvédère panoramique garantissant une vue imprenable sur le massif de l'Estérel. La roche rouge de l'Estérel, qui recouvrait déjà les façades du précédent bâtiment, a été

conservée et restaurée pour valoriser le site. Une salle de restauration orientée vers l'extérieur s'étend désormais en terrasse pour profiter de la lumière du jour et des espaces verts avoisinants.

Au-delà de son architecture et des services proposés, le site s'est doté d'une personnalité plus affirmée, connectée au territoire qui l'accueille. L'espace de restauration affiche désormais une magnifique fresque murale réalisée par l'illustrateur Eric Garence, représentant le massif de l'Estérel et son bord de mer. Un corner dédié permet d'acquérir des affiches et cartes postales des œuvres de cet artiste.

Du côté de l'espace commercial, en partenariat avec l'Agence de promotion touristique de l'Est Var « Estérel Côte d'Azur », une borne d'accueil fait aussi office de véritable conciergerie digitale, facilitant la promotion du tourisme dans la région, des lieux phares ou d'événements insolites. Elle orientera aussi les clients dans le bâtiment et les informera des différents services proposés sur l'aire.

Enfin, la boutique compte aussi un corner rassemblant des produits locaux de la région permettant de goûter aux spécialités gastronomiques du territoire.

Jean-Pierre Klinholff, Maire de la commune des Adrets-de-l'Estérel

« La commune des Adrets-de-l'Estérel se réjouit de la démarche environnementale « Objectif Aire Zéro Déchet » mise en place sur cette aire rénovée. Cette sensibilisation des usagers qui vise à réduire et mieux valoriser les déchets sur l'autoroute est primordiale aux portes du massif de l'Estérel. Ambassadrice de notre territoire, cette aire, qui comptera cet été un équipier de la campagne « #STOPMÉGOT », doit aussi faire prendre conscience aux usagers fumeurs des forts risques d'incendies notamment en période estivale. Nous vivons au cœur d'un écrin aussi sublime que fragile et nous devons, ensemble, le préserver. »

Aurore Laroche, Présidente de l'agence de promotion touristique Estérel Côte d'Azur

« L'agence Estérel Côte d'Azur est honorée d'avoir accompagné ce projet innovant qui répond aux nouvelles tendances et aux demandes des visiteurs ! Un partenariat qui renforce nos valeurs et met en lumière les forces vives de notre territoire, dans la lignée d'un tourisme durable. C'est cette ambition commune qui nous permettra de réussir à faire de notre destination, une halte d'exception ! »

Guillaume Decard, Président de Var Tourisme

« Avec 1,3 millions de visiteurs annuels et désormais cette rénovation architecturale, ce belvédère sur notre magnifique massif de l'Estérel - installations à la fois innovantes et respectueuses de l'environnement - cette nouvelle aire de l'Estérel devient un véritable outil au service de la promotion touristique de notre destination varoise. A ce titre, je tiens à saluer les efforts conjoints de VINCI Autoroutes, E. Leclerc Autoroute, de la municipalité des Adrets-de-l'Estérel et d'Estérel Côte d'Azur autour de cette magnifique réalisation, illustration parfaite de synergies public-privé vertueuses au service de notre économie touristique. »

AMBITION ENVIRONNEMENTALE : UNE AIRE VERTUEUSE ET ENGAGÉE DANS LE PROJET « OBJECTIF ZERO DECHET »

Le renouvellement de l'aire a notamment été l'occasion de rechercher des améliorations sur le plan du développement durable, en cohérence avec le renforcement de la démarche Ambition environnement 2030 de VINCI Autoroutes. Les actions mises en œuvre sont structurées en 3 axes : lutter contre le changement climatique, développer des schémas d'économie circulaire et protéger les milieux naturels.

Lutter contre le changement climatique : sobriété et préservation des ressources

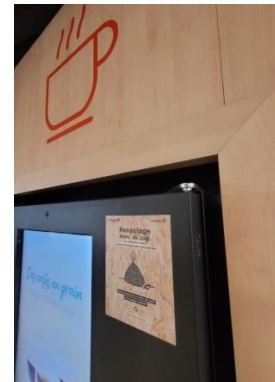
Sensible à son impact sur l'environnement, l'enseigne E. Leclerc a décidé de retravailler le bâtiment, ses espaces et les matériaux utilisés. Des luminaires LED moins énergivores ainsi qu'un nouveau système de climatisation ont été installés sur le site. De plus, 250m² de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques ont été installés sur le toit du bâtiment pour couvrir 34% de la consommation annuelle d'énergie.

Une attention toute particulière a été portée à la gestion de la ressource en eau, avec un objectif de réduire de 5% les consommations d'eau. En extérieur, les surfaces disponibles ont été végétalisées ou à défaut rendues perméables. Les espaces paysagers ont été aménagés avec des essences locales, adaptées au climat méditerranéen.

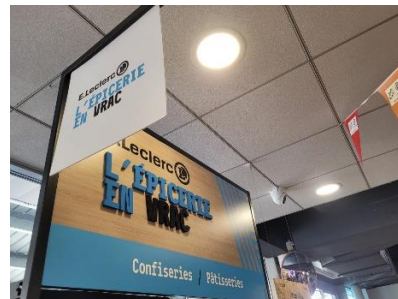
Economie circulaire : aire pilote du projet « objectif zéro déchet »

Sur l'aire de l'Estérel la réduction des déchets est une priorité. Dans le cadre d'une démarche de consommation responsable menée sur l'ensemble du réseau VINCI Autoroutes et par l'enseigne E. LECLERC Autoroute, l'aire de l'Estérel rassemble ainsi plusieurs initiatives qui permettent de réduire la production de déchets, mais aussi de recycler et valoriser ceux existants. Cette démarche, menée de façon partenariale par VINCI Autoroutes et E. LECLERC, a été soutenue par la DREAL et la Région Sud.





Le parcours « Objectif zéro déchet » est aussi l'occasion pour les clients de découvrir de nouveaux usages et d'adopter de nouvelles habitudes de consommation, plus durables. 15 actions simples sont proposées en ce sens : La B-Bot, une machine permettant de collecter et de transformer les bouteilles en plastique en paillettes pour mieux les valoriser, des stations de tri des déchets de plateaux repas de 4 à 5 flux dans le bâtiment, une fontaine à eau permettant de remplir sa gourde, un rayon de vente de contenants durables, des fruits vendus sans emballage plastique, une station de vrac liquide, la récupération des emballages à la caisse, la valorisation en terreau du marc de café, des distributeurs automatiques, des cendriers permettant de collecter et valoriser les mégots, la suppression des gants en plastiques aux pompes, etc.



La démarche se résume par ces trois axes : réduire la production de déchets, réutiliser (des contenants) pour éviter de générer d'autres déchets, et mieux les valoriser en adoptant les gestes de tri. Pour les déchets malgré tout générés, l'objectif est clair : atteindre 100 % de valorisation en les orientant vers les filières de tri adéquates.

L'aire compte aussi des containers de tri extérieurs (emballages/verre/autres déchets) dotés d'un « dispositif nudge » permettant d'améliorer les habitudes de tri et la qualité de ce dernier. Un dispositif dont la mise en place est soutenue par CITEO.



VINCI Autoroutes déploie aujourd'hui une cette démarche « Objectif zéro déchet » plus largement à ses 187 aires de services, pour les catégoriser selon 4 niveaux de performance circulaire et les engager dans une démarche de progrès continue. L'objectif est de réduire la production de déchets sur les aires, de mieux capter ceux restant pour permettre leur valorisation en encourageant les pratiques de tri des clients, et de favoriser l'adoption de gestes de consommation plus durables en proposant des alternatives ou en sensibilisant à leur existence.

Décarbonation des transports et mobilité électrique

L'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques se poursuit sur le réseau VINCI Autoroutes avec 100% de ses aires de services équipées d'ici à la fin 2023. C'est dans cette logique que l'aire de l'Estérel sera dotée d'ici le premier trimestre 2023 de 19 bornes de recharge électrique, dont 16 de haute puissance, en complément de sa station de carburants classique. Ce service, qui a fait l'objet d'un appel d'offre dédié, sera opéré par Total Energies. D'ici fin 2023, ce sont près de 1300 nouveaux points de charges qui seront mis en service sur le réseau VINCI Autoroutes, dont près de 700 de type ultra rapide.

L'aire de l'Estérel en quelques chiffres et idées clés

- Une aire qui accueille 1,3 millions de clients chaque année.
- Un investissement de modernisation de 4,4 millions d'euros
- Un bâtiment agrandi de 282 m² comptant désormais un belvédère panoramique (augmentation de 22 % de la surface)
- 2 nouvelles enseignes de restauration : Steak 'n Shake et Marie Blachère
- Une aire qui participe au programme VINCI Autoroutes « Objectif aire zéro déchet » en proposant 15 initiatives à ses clients pour réduire les déchets.
- 216 places assises dont 96 en terrasse extérieure (soit une multiplication par plus de 3 des places)
- Une boutique de grande taille / 224 m²
- 69 places de stationnement pour les véhicules légers, dont 20 en proximité du bâtiment et ombragées
- 27 places de stationnement poids lourds dont 2 dédiées à la dépose des passagers des bus proches du bâtiment commercial
- 2 places pour les Véhicules Longs Roulants - VLR (ex : caravanes) / 4 place motos

- Une plate-forme de distribution de carburants de 9 pompes pour les véhicules légers (4 de carburants + une de GPL) et 7 pompes pour les poids-lourds dont 5 pompes AS24
- D'ici le premier trimestre 2023, 19 bornes électriques dont 16 de haute-puissance opérées par Total Energies

CONTACTS PRESSE :

Bertrand WIPF-SCHEIBEL - 06 80 47 92 42 - bertrand.wipf-scheibel@vinci-autoroutes.com

Laura TARDIVEAU - 06 99 30 14 16 - laura.tardiveau@vinci-autoroutes.com

A propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 10 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé.

Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes - 187 aires de services - 266 aires de repos - 320 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com,

facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel).